

POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES

BULLETIN MENSUEL
de
**L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE**

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

et

**Journal des Soldats Blessés
aux Yeux**

SOMMAIRE

Avis pour les vacances. — Gaston Doumergue. — Memorial Day. — A propos de l'extension du Statut. — Nécrologie. — Notre Discothèque. — Cartes géographiques en relief. — Nos Délégations. — Bibliothèque. — La Maison de Repos Rêvée.

Chronique de l'U. A. G.

Caisse Fraternelle. — Entre Nous. — Légion d'Honneur. — Cotisations. — Procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration des 22 et 29 mai 1937. — Situation financière de la Régionale de Bordeaux. — Avis divers. — Liste des donateurs.

Administration :

Siège de l'U.A.G., 49, RUE BLANCHE, PARIS (9^e)

Téléph. : TRINITÉ 85.83 — Chèque Postal : 160.31

88
606

AVIS POUR LES VACANCES

En raison de l'ouverture de la période des vacances, nous demandons à nos camarades de bien vouloir n'adresser aux Bureaux de l'U.A.G., pendant le mois d'août, que des lettres ou demandes présentant un caractère de réelle urgence.

GASTON DOUMERGUE

La mort du Président Gaston Doumergue, annoncée et commentée par toute la presse, a eu son écho même au dehors de notre pays, mais si nous évoquons ici la figure de cet excellent Français, ce n'est certes pas à cause de son action politique d'avant ou d'après-guerre, chose que nous n'avons pas à examiner dans ce Bulletin, mais parce que Gaston Doumergue eut une heureuse influence sur la condition des grands mutilés et, par conséquent, des Aveugles de Guerre en particulier.

Rappelons-nous d'abord qu'en 1927, Doumergue, Président de la République, assistait à la réunion d'ouverture des Etats Généraux de la France meurtrie, séance présidée, on se le rappelle, par Scapini, et qu'à la suite des discours d'usage, il quitta sa place au premier rang des fauteuils non loin de nous et, dans une chaleureuse improvisation, adressa aux anciens combattants les paroles de reconnaissance de la France entière. Il venait, de ce fait, consacrer la création de la Confédération des Anciens Combattants.

Mais il est plus près de nous des souvenirs qui méritent d'être évoqués. Nous étions en 1934, à la Confédération, un projet de Statut des Grands Invalides venait d'être mis sur pied, mais il restait la chose la plus difficile à faire, la réalisation de ce projet.

Si la sympathie des Pouvoirs publics nous était acquise, il manquait l'essentiel, c'est-à-dire les crédits nécessaires pour le financement du Statut et, comme toujours, nous en avons l'habitude, le ministre des Finances nous parlait de sa caisse quasiment vide. On en était à cette période d'agacement où, rejetés de ministres en commissions, les délégués des grands mutilés ne savaient plus à quel saint se vouer. On piétinait littéralement quand, un jour, reçus de façon sympathique d'ailleurs par M. Malvy, alors Président de la Commission des Finances de la Chambre, nous exposions ensuite nos désirs devant la Commission des Pensions.

Président d'Honneur de l'Union des Aveugles de Guerre

M. Albert LEBRUN, président de la République

Comité de Patronage

- | | |
|--|--|
| † M. Brioux, de l'Académie Française, <i>Président honoraire</i> ; | Miss Grace Harper; |
| † M. Barthou, <i>ancien Président du Conseil</i> ; | Miss Winifred Holt; |
| M. le colonel Fabry, <i>Député, ancien Ministre</i> ; | Mme Léopold Kahn; |
| † M. le général Balfourier; | M. Krug; |
| M. Brisac, <i>Préfet</i> ; | M. Lugol, <i>ancien Sénateur</i> ; |
| M. J. Ridgely-Carter; | Mme la maréchale Maunoury; |
| M. Paul de Cassagnac, <i>ancien Député</i> ; | M. Samuel Milbank; |
| M. Maurice Donnay, de l'Académie française; | M. Meyer, <i>Conseiller d'Etat</i> ; |
| M. Duco, <i>Médecin-Inspecteur</i> ; | M. Henry Paté, <i>Député</i> ; |
| M. Fribourg, <i>Député</i> ; | † M ^e Henri-Robert, de l'Académie française, <i>ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats</i> ; |
| Miss Alice Getty; | M. le général Sainte-Claire-Deville; |
| M. Justin Godart, <i>ancien Ministre</i> ; | † M. Vallery-Radot; |

M. Maupoil, qui présidait cette Commission, partisan du projet, étudiait avec ses collègues et nous les moyens de faire aboutir le Statut, mais n'avait toujours pas d'argent. Il eut alors l'idée de demander une audience à M. Doumergue, qui avait pris à l'époque la Présidence du Conseil.

Les délégués des Grandes Associations de Mutilés étaient reçus peu après au Quai d'Orsay. Je m'en souviens comme si c'était hier ; le camarade Leveau était avec moi. Maupoil et Dormann exposent le projet ; le Président, attentif, est embarrassé, mais sollicité de toutes parts il n'a pas assez d'argent. On indique la possibilité de récupération de certaines extinctions. C'est alors que Gaston Doumergue, dans un élan du cœur, nous dit : « Eh bien ! c'est entendu, avant la fin de la session je déposerai moi-même une proposition à la Chambre. »

Le Président tint fidèlement parole. Le 5 juillet 1934, il monta à la tribune et fit la déclaration suivante :

« Messieurs,

« J'ai une courte déclaration à faire pour répondre aux demandes qui m'ont été adressées par les amputés et les grands mutilés de la guerre.

« Ils ont compris que, à l'heure où nous sommes, il serait difficile au Parlement de discuter les questions qui les intéressent. Mais je leur ai donné l'assurance que ces questions seraient examinées pendant les vacances par le Gouvernement et voici l'engagement que je suis heureux de pouvoir prendre devant la Chambre à leur égard, au nom du Gouvernement.

« Le Gouvernement s'occupera, pendant les vacances, de dégager du budget en cours les ressources nécessaires pour accorder une aide supplémentaire aux grands mutilés et amputés de la guerre.

« Il soumettra au Parlement, dès sa rentrée, un projet de loi en ce sens, étant entendu que les dispositions de ce projet prendront effet à partir du 1^{er} juillet 1934. »

Ensuite, Maupoil précisa quelques détails techniques du projet, et c'en était fait : le Statut des Grands Mutilés était acquis.

Dès lors, on eut beau essayer de nous opposer tous les obstacles possibles, rien n'y fit : Ministères et Commissions ne purent rien contre la déclaration du Président Doumergue qui resta la base de notre Statut.

C'est pourquoi j'ai pensé qu'il était bon de rappeler cette période de notre vie d'association au moment où disparaît Gaston Doumergue, homme de cœur, auquel les Aveugles de Guerre doivent une sensible amélioration de leur sort.

H. AMBLARD.

MEMORIAL DAY

En fêtant cette année le Memorial Day, c'est-à-dire la « Journée du Souvenir », nos amis de la grande République des Etats-Unis ont célébré en même temps le vingtième anniversaire de leur entrée en guerre à nos côtés ; aussi, est-ce avec une ferveur toute particulière que se sont déroulées les cérémonies de ce dimanche 30 mai 1937.

Notre Union n'a pas manqué à son devoir patriotique et elle s'est fait représenter par son drapeau qu'accompagnait une délégation chargée de dire aux milliers de soldats tombés sous les plis de la bannière étoilée qu'aucun Aveugle de Guerre français n'a oublié leur sacrifice. Ils sont morts pour la liberté, la justice et le droit comme le rappellent, tour à tour, Sir William C. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis ; M. Daladier, notre ministre de la Défense nationale ; M. Nelson Cromwell, auquel est due l'initiative du monument à l'escadrille Lafayette, président d'honneur de notre Livre Parlé et de l'American Braille Press ; enfin, le général Féquant, chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air, et les nombreuses autres personnalités qui prirent la parole. Devant tant de poignants souvenirs, dans un souffle d'émotion profonde, on sentit battre à l'unisson le cœur de tous les présents : membres de l'American Legion ou Anciens Combattants Français. La paix doit se gagner comme s'est gagnée la guerre. Pour ce nouveau et dur combat coulait, dimanche, chez nos frères d'armes américains une source d'idéal, qui ne se tarira jamais. L'ardeur de leur culte pour leurs chers disparus en est un éclatant témoignage.

Après la cérémonie religieuse à la cathédrale américaine, avenue George-V, les délégations, précédées du drapeau aux treize étoiles, sont allées s'incliner sous l'Arc de Triomphe autour de la dalle de l'Inconnu Français pour se rendre, dans l'après-midi, au Cimetière de Suresnes où plus de 1.500 fils des Etats-Unis dorment en notre sol un « repos complet dans la gloire » (peace full is their sleep in glory), comme écrit au frontispice de leur chapelle. Leur présence si près de Paris, sur les pentes du Mont Valérien qui domine à l'Ouest la capitale, semble continuer sur nous, par delà la mort une garde vigilante.

A quelques kilomètres plus loin, à Villeneuve-l'Etang, près du monument élevé pour perpétuer leur souvenir, dorment les aviateurs de l'Escadrille Lafayette venus mettre leurs ailes et leurs vies au service de la France dès les premières heures du danger. L'hommage qu'en ce Memorial Day nous sommes allés rendre à ces âmes valeureuses paraît bien petit en face de la grandeur de leur sacrifice.

Français, souvenons-nous.

E. GUILLAM.

A PROPOS DE L'EXTENSION DU STATUT

Le 27 mai, M. Rivière, ministre des Pensions, a reçu une délégation des Associations de Grands Invalides de la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre qui lui a été présentée par son Secrétaire général, M. Georges Rivollet, accompagné de M. Gaston Rogé, sénateur.

La délégation, rappelant les déclarations faites, a manifesté au Ministre son émotion en présence du retard apporté au dépôt du projet modifiant le Statut des Grands Invalides.

Le Ministre a promis d'accompagner la délégation qui se propose d'entretenir de la question le Ministre des Finances.

Le 29 juin, notre Président Conan s'est réuni avec les délégués des Associations de grands mutilés intéressés à l'extension du Statut. Après un examen général de la situation, ceux-ci ont décidé de renouveler leurs démarches auprès de M. le Ministre des Pensions.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec peine le décès de Mme la Générale Sainte-Claire-Deville, femme de M. le Président de la Société des « Amis des Soldats Aveugles », dont les obsèques ont eu lieu le 6 juillet 1937 en l'église Saint-François-Xavier, auxquelles assistait une délégation de notre Groupement.

Nous exprimons à M. le Général Sainte-Claire-Deville nos très sincères condoléances.

Nos camarades apprendront avec une profonde tristesse le décès de M. le Professeur de Lapersonne, dont les obsèques ont eu lieu le 7 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Philippe-du-Roule.

Très nombreux sont ceux qui, l'ayant approché pendant ou après la guerre, ont apprécié ses hautes qualités scientifiques, auxquelles il savait joindre celles du cœur.

Le monde perd en lui un de ses plus illustres praticiens, les aveugles perdent un ami tout dévoué.

Nous adressons à sa famille l'expression de nos plus vives condoléances et l'assurance de notre entière reconnaissance et de notre fidèle attachement à la mémoire de ce grand homme de bien.

NOTRE DISCOTHÈQUE

Nous croyons utile de rappeler à nos camarades la liste des ouvrages actuellement enregistrés sur disques et que nous tenons à leur disposition.

Tous ceux qui s'intéressent à cette question verront avec plaisir que leur nombre s'accroît un peu plus chaque mois, et nous ne doutons pas que le chiffre des auditeurs augmentera de même au fur et à mesure que le choix des ouvrages parus sera plus grand.

L'American Braille Press s'y emploie de son mieux en étroite collaboration avec les grandes Associations d'Aveugles.

Nous l'en remercions très sincèrement.

Nous recommandons à nos camarades de prendre le plus grand soin des disques qui leur sont confiés et de se servir exclusivement des aiguilles que nous mettons à leur disposition au prix de 5 fr. la boîte de 200.

Ceux qui n'en possèdent plus sont priés de nous envoyer cette somme en même temps qu'ils nous demanderont un nouvel ouvrage.

Nous recommandons également à tous d'employer une nouvelle aiguille pour chaque face d'un disque, étant donné la durée de son audition.

Pour répondre à des remarques justifiées qui nous ont été faites concernant la répétition de certains passages donnant l'impression que le disque a été abîmé par les usagers ou que l'enregistrement a été défectueux, nous devons indiquer que cet inconvénient résulte uniquement de la fabrication de disques dont les sillons sont très rapprochés les uns des autres.

Nous l'avons d'ailleurs signalé à l'American Braille Press, qui s'efforcera d'y apporter remède par la suite.

En tous cas, dès à présent, quand ce petit inconvénient se produit, nous recommandons à nos camarades d'exercer une très légère pression à l'extrémité du porte-aiguille afin que celle-ci reprenne normalement son chemin.

Si ce procédé, qui est encore à ses débuts, présente quelques imperfections, nous sommes persuadés que celles-ci disparaîtront de plus en plus, et nous pouvons dire que déjà ce procédé est très apprécié dans le monde des Aveugles, et qu'il rendra des services incontestables au fur et à mesure de son extension.

LISTE DES OUVRAGES ENREGISTRÉS JUSQU'A CE JOUR

- Colonel Durand*, par Jean Marlet.
Or du Cristobal, par At'Serstévens.
Au large de l'Eden, par Roger Verceel.
Roman de la Momie, par Théophile Gautier.
Abbaye d'Evolayne, par Paule Régnier.
Route des Indes, par Paul Morand.
Chien Jaune, par Georges Siméon.
Les Sept Sacrements, par Maurice Larrouy.
Vie de Jésus, par François Mauriac.
Les Croix de bois, par Roland Dorgelès.

Nous sommes heureux de faire connaître à nos camarades que l'American Braille Press vient de faire paraître une nouvelle revue mensuelle intitulée : *Et la lumière fut*.

Cette publication très intéressante est imprimée en abrégé amplifié ; ceux qui le désirent reçoivent un index de cet abrégé, en même temps que le premier numéro de leur abonnement, à la condition d'en faire la demande.

L'abonnement annuel est de vingt francs ; cette somme doit être adressée au compte chèque postal : G. RAVERAT, PARIS, N° 2108-03, 4, rue de Montevideo (16°).

BIBLIOTHÈQUE

Complétant la liste des nouveaux ouvrages offerts à notre bibliothèque circulante, laquelle a été publiée dans notre bulletin du mois de mai, nous sommes heureux de signaler à nos camarades que trente-quatre de ces ouvrages nous ont été remis par l'Œuvre du Livre de l'Aveugle, six par la Société d'Impression et de Reliure du Livre pour les Aveugles, et un par l'American Braille Press.

CARTES GÉOGRAPHIQUES EN RELIEF

Un ami des Aveugles qui désire conserver l'anonymat a imaginé un procédé permettant de confectionner des cartes géographiques en relief à leur usage.

Ayant bien voulu nous exposer les principes fondamentaux de son procédé, nous pensons rendre service à ceux que la question intéresserait en les indiquant ci-dessous :

1° Confectionner une caisse de deux centimètres et demi de profondeur, à fond rigide, ayant les dimensions de la carte ;

2° Couler dans cette caisse une plaque de plâtre à modeler de deux centimètres et demi d'épaisseur ;

3° Quand le plâtre a fait prise et que sa surface est suffisamment sèche, y tracer les détails à représenter par décalque de la minute, au moyen d'un papier bleu gras ;

4° Faire ressortir les côtes en creusant le plâtre sur un demi-centimètre de profondeur, sur toute la surface occupée par la mer ;

5° Creuser les *cours d'eau*.

Les exigences tactiles imposent pour ces rigoles un minimum de deux millimètres de largeur. Cette largeur minima, qu'on adoptera dès la source du cours d'eau, pourra être augmentée très légèrement vers l'embouchure sans dépasser deux millimètres et demi.

Profondeur des rigoles : deux à trois millimètres.

6° Reliefs.

Préparer un « lait de plâtre » en gâchant du plâtre très clair, de façon à ce qu'on puisse en imprégner un petit pinceau, puis :

a) Figurer les *massifs montagneux* en déposant au pinceau une couche de lait de plâtre sur la surface de base du massif montagneux. Cette couche sèche instantanément. Appliquer une deuxième couche un peu moins large, puis une troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on juge suffisant le relief obtenu. On arrive ainsi à figurer des montagnes en miniature ;

b) Représenter les *villes* par des demi-perles de plâtre de deux à trois millimètres de diamètre obtenues par le procédé employé pour les montagnes.

c) Frontières.

Dans les parties où elles ne suivent pas les crêtes de montagnes ou les cours d'eau tracés sur la carte, elles sont marquées par une ligne de demi-perles de plâtre de un millimètre et demi de diamètre, un millimètre et demi de hauteur, espacées d'un millimètre et demi.

NOS DÉLÉGATIONS

Une délégation de l'U.A.G., accompagnée du drapeau de notre Association, a assisté :

Le dimanche 30 mai, au service célébré en l'église Saint-Louis des Invalides par le Comité d'Argonne du Souvenir Français, à l'occasion du 22^e anniversaire des Grands Combats de l'Argonne.

Le dimanche 6 juin, au service célébré en l'église Saint-Louis des Invalides en mémoire des Morts de Champagne.

*
**

Le 2 juin, une délégation de notre Union, également accompagnée du drapeau, s'est jointe à l'Union des Garibaldiens de l'Argonne pour ranimer la Flamme à l'Arc de Triomphe, à l'occasion du 55^e anniversaire de la mort de Giuseppe Garibaldi.

*
**

D'autre part, l'Union des Aveugles de Guerre a été représentée au Congrès de l'U.N.C. qui eut lieu le dimanche 20 juin à Fontainebleau.

LA MAISON DE REPOS RÉVÉE

Conversation entre deux camarades entendue un jour de juin dernier dans notre salle à manger rue Blanche :

— Tiens, te voilà à Paris, tu viens voir l'Exposition ?

— Non, pas spécialement l'Exposition, mais ma femme était fatiguée, nous sommes venus pour qu'elle se repose. Ici, elle peut se laisser vivre.



Chronique de l'U. A. G.

CAISSE FRATERNELLE

Notre Caisse Fraternelle a distribué, entre le 1^{er} et le 30 juin 1937, une somme de 24.226 francs, se répartissant comme suit :

Allocations naissances	600 »
Allocations décès et palmes	15.650 »
Allocations Caisse maladie	6.576 »
Allocations aux camarades ayant eu leur pension supprimée	1.400 »

Il y a lieu d'ajouter à ces 24.226 francs une somme de 39.100 fr. pour prêts maisons familiales et pour prêts exceptionnels.

La Commission de Caisse Fraternelle a eu à examiner vingt-neuf demandes, dont deux n'ont donné lieu, pour motifs divers, à aucune attribution.

ENTRE NOUS

Naissances

Notre camarade et Mme Lesade, du Havre, nous font part de la naissance de leur fille Raymonde, née le 29 mai 1937.

Notre camarade et Mme Eiselé Jean, de Rouen, nous font part de la naissance de leur fille Nicolle, née le 14 juin 1937.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

Mariages

Notre camarade Jamet, de Sartrouville (Seine-et-Oise), nous fait part de son mariage avec Mlle Lily Lacarret, célébré le 20 mars 1937.

Notre camarade Douet, d'Alger, nous fait part du mariage de sa fille Simone avec M. Vincent Vivès, célébré le 15 juin 1937 à Alger.

Notre camarade Fauvel, de Perros Guirec, nous fait part du mariage de sa fille Jeanne, célébré le 23 juin 1937, avec M. Grégoire Bernard.

Notre camarade Masson François nous fait part du mariage de sa fille Suzanne avec M. Eugène Thomas, célébré le 17 mai 1937. Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

Nous apprenons le décès de :

Notre camarade Guerrier Jean, de Montluel (Ain), décédé le 3 juin 1937, à l'âge de 48 ans.

Né le 8 mai 1889 à Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), sous-lieutenant au 158^e Régiment d'Infanterie, Guerrier fut blessé à Souchez par balle. Réformé 100 %, article 10, pour cécité, commandeur de la Légion d'honneur, il laisse une veuve et trois enfants.

Notre camarade Laville Albert, de Vesdun (Cher), décédé le 19 mai 1937 à l'âge de 44 ans.

Né le 30 mars 1893 à Saulzais (Cher), soldat au 15^e Régiment d'Artillerie, fut blessé le 10 mai 1917. Laville était réformé à 100 %, article 10, pour cécité.

Notre camarade Riquart, César, de Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise), décédé le 8 juin 1937 dans sa 48^e année.

Né le 26 août 1889 à Liévin (Pas-de-Calais), soldat au 401^e Régiment d'Infanterie, Riquart fut blessé le 30 avril 1917 au Chemin des Dames par éclat d'obus. Réformé à 100 %, article 10, pour cécité, il laisse une veuve et deux enfants.

Du père de notre camarade Miremont, de Urt (Basses-Pyrénées), décédé le 18 mai 1937 dans sa 68^e année.

De la sœur de notre camarade Le Callonnec, d'Auray (Morbihan), veuve de notre camarade Le Nouveau.

De la fille de notre camarade Tanis, de Montpellier (Hérault), décédée de 14 juillet 1936 à l'âge de 7 ans 1/2.

Du père de notre camarade Leloup, de Vesoul, décédé le 6 juin 1937, dans sa 88^e année.

Du fils de notre camarade Guis Antonin, de Manosque (Basses-Alpes), décédé le 14 mai 1937 à l'âge de 9 mois 1/2.

Du père de notre camarade Aubert Alfred, de Houilles (Seine-et-Oise), décédé le 6 avril 1937, à l'âge de 87 ans.

Nous adressons aux parents nos plus vives condoléances.

LÉGION D'HONNEUR

Au *Journal Officiel* du 25 juin 1937, publiant le décret du 11 juin 1937, sont promus :

Au grade d'officier dans la Légion d'honneur :

BALDY (Jean-Joachim), ancien caporal du 11^e régiment d'infanterie.

BERROD (François-Benjamin-Alexandre), ancien soldat du 237^e régiment d'infanterie.

ALVERGNE (Jules-Henri-Ernest), ancien soldat du 63^e bataillon de chasseurs alpins.

BRUN (Joseph-Martial), ancien sergent du 405^e rég. d'infanterie.

GEORGES (Aimé-Eugène), ancien soldat du 78^e rég. d'infanterie.

HILAIRE (Gustave-Léon), ancien soldat du 261^e rég. d'infanterie.

LEFEBVRE (Georges-René-Marcel), ancien sergent du 1^{er} régiment d'infanterie coloniale.

LORRIAUX (Victor), ancien soldat du 29^e régiment d'artillerie de campagne.

MOUDELAUD (Pierre), ancien soldat du 126^e régiment d'infanterie.

PIEROT (Léon-Pierre-Marie), ancien soldat du 354^e rég. d'infanterie.

COTISATIONS VOLONTAIRES

Nous sommes heureux d'adresser ici nos sincères remerciements à nos camarades qui ont tenu à effectuer un nouveau versement :

Josse, 10 fr. — Vidry, 5 fr. — Catillon (G.), 10 fr. — Anson, 10 fr. — Dessartre, 5 fr. — Duflot, 5 fr. — Luc (C.), 5 fr. — Mampey, 5 fr. — Estorges, 10 fr.

COTISATIONS POUR L'ANNÉE 1937

Hubert (G.), Peuchamiel, Horlan, Dimont, Raffat (J.-M.), Grillet (L.), Debeaurain, Billoud, Arnaud (F.), Briffaut (G.), Burgard, Lathuile, Coulaud, Granger, Goussin, Tanis, Josse, Heuze (H.), Mersenne, Baron (J.-M.), Guerry, Vidémont, Quidor, Dolmière, Teissier, Champommier, Julia, Teillet, Devarrieux, Garnaude, Balansa, Lauté, Courtier, Barriol, Allegrini, Le Mire, Bezard, Robin (C.), Lemerle, Bouchépillon, Guerin (A.), Adam (J.), Veau, Bertrand (F.), Canler, Doudard, Goulet (L.), Fondement, Lebarbier, Delplanque, Charpentier, Roy (J.), Gelin, Millon, Oudinot, Couchouron, Buron, Marinèche, Pion, Lebourg, Fruit, Arduin, Lagarde (P.), Chatin, Daviau, Sergent, Leblond (A.), Langel, Ramelot, Vitré, Garnerie, Corlobé, Degeuse, Tavernier, Favier (C.), Marouzet, Grelier, Delhomais, Darras, Cavret, Henriot, Lelarge, Favier (F.), Malgoire, Dajieu, Esclaine, Vidry, Martin (L.), Catillon (G.), Noé (rachat), Anson, Leveau (R.), Grosjean, Hébert, Dessartre, Dufлот, Luc, Mempey, Estorges, Cordon, Chaumérac, Tisserand, Faucher, Caron (O.), Darnis, Donchet, Meynardie, Comble, Dupont (G.), Georges (A.), Vendeville (J.), Mautemps, Griziaux, Sabier, Papin, Bergadieu, Gallo, Muller (J.), Mariotti, Péron, Bugnet, Bissierier, Auclair, Rouméas, Montet, Bellenger, Melin, Feuillet, Michot, Picaud, Flandre, Dussaud, Renat, Coutier, Capelle, Wetzell, Detoef, Juillard, Delengaigine, Grand (J.), Ternisien, Griemberger, Baudin, Sénéchal, Devliegher, Bargoin, Finet, Bourguignon, Marchand (D.), Martin (C.), Guibert, Ledroit, Bôureau, Bathelier, Pialat, Froget, Lepine, Guillaume, Lixon, Devidal, Buissonnière, Grispoir, Lacazotte, Deglise, Favre (C.), Christophe, Goudal, Poezevara, Houard, Savigny, Lanciaux, Charles (F.), Rols, Clément (R.), Ferrari, Lartisien, Charmillon, Mathey, Duverger, de Fontenilles, Baudon, Arnaud (A.), Bled, Pelerin, Moreau (A.), Pélissier (J.), Laligue, Deldon, Drouhot, Bramard, Maurandy, Lesage, Delourmel, Michel (R.), Dulucq, Moisan, Vigouroux, Nicolet, Acart, Mabelle, Justin, Crozon, Ott, Backert, Gary, Defours, Hesnard, Renaud (C.), Jonchier, Desigaud, Brailly, Bertrand (P.), Loizeau (A.), Lauro, Batot, Wendling, Margat, Gay, Juhel, Jabouille, Gibert, Lieutaud, Viel, Benharoche, Mangald, Serdobell, Ceysson, Loyer, Lapébie, Guis, Fétas, Boubekour, Reynès (G.), Lacoste, Gloaguen, Merlet, Labre, Soulié, Viault, Ballay, Lathière.

PROCÈS-VERBAL

DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 22 mai 1937

La séance est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de Noireaux, doyen d'âge.

Sont présents : Amblard, Bardoux, Brûsson, Bois, Céré-Labourdette, Conan, Courteix, Derunder, Evrat, Favret, Grillet, Guillam, Izaac, Laffargue, Lauté, Leveau, L'Evesque, Malgat, Muller, Noireaux.

Excusés : Bertrand, Bloncourt, Cabasson, Fauvel, Lagarde, Nicolai, Robert (M.), Roy (G.), Satgé, Scapini.

Ont donné leurs pouvoirs :

A Amblard : Robert (M.), Satgé.

A Bois : Roy (G.).

A Conan : Scapini.

A Favret : Cabasson, Nicolai.

A Leveau : Bertrand.

Assistaient également à la séance :

M. Oscar Blonch.

Les camarades : Berthet, Coupas, Detoc, Gauch, Mathieu, Rousseau, Saillot, Saulnier, Thomas.

En ouvrant la séance, Noireaux remercie les membres de l'U.A.G. de la confiance qu'ils ont témoignée à leurs dirigeants en renouvelant le mandat des administrateurs sortants. Il félicite le Bureau sortant et en particulier son Président de l'œuvre accomplie pendant l'exercice écoulé. Il se réjouit que la bonne tradition ait été suivie, et constatant la bonne entente qui règne dans notre Association, assure tous les membres de l'U.A.G. du dévouement du Conseil.

1° *Procès-verbal de la réunion du 24 avril 1937. Adopté à l'unanimité.*

2° *Procès-verbal de l'Assemblée plénière du 9 mai 1937. Adopté à l'unanimité.*

3° *Election du Bureau. Noireaux fait procéder au dépouillement du scrutin pour l'élection du Bureau.*

Trente enveloppes ont été reçues. Le résultat s'établit ainsi :
Suffrages exprimés : 30.

Ont obtenu : Conan, 30 voix ; Guillaum, 27 ; Amblard, 22 ; Leveau, 15 ; Izaac, 11 ; Lauté, 11 ; Favret, 10 ; Bois, 7 ; Noireaux, 5 ; Scapini, 4 ; Bardoux, Bertrand, Bloncourt, Céré-Labourdette, Courteix, Fauvel, Grillet, Nicolai, une voix.

Les trois premiers ayant obtenu la majorité absolue sont déclarés membres du Bureau et sont invités à se réunir avec le Trésorier. A la reprise, Conan fait savoir qu'il reste Président, Guillaum, Vice-Président, et Amblard devient Secrétaire général. Il indique que le samedi suivant le Bureau sera constitué définitivement ; des bulletins de vote seront envoyés immédiatement à cet effet.

Le Président remercie le Conseil au nom des nouveaux élus ; il rappelle l'esprit de collaboration et d'entente dans lequel le Bureau sortant a toujours travaillé et est persuadé qu'il en sera de même pour le nouveau Bureau.

Sur demande de Brusson, désireux d'être présent pour la nomination des Commissions, il est procédé au renouvellement de celles-ci pour l'exercice en cours.

A propos de la Commission des Finances, Favret demande que, par application de l'article 12 des statuts, les membres voyants de cette Commission n'aient que voix consultative. La question est discutée et le vote qui intervient donne le résultat suivant :

Pour la proposition Favret : Bois, Brusson, Evrat, Derunder, Favret, Grillet, Izaac, Lauté, Leveau, Malgat, Noireaux (11).

Abstentions : Amblard, Céré-Labourdette, Courteix (3).

Contre : Bardoux, Conan, Guillaum, Laffargue, L'Évesque, Muller (6).

La proposition Favret est adoptée.

La *Commission des Finances* est composée comme suit :

Céré-Labourdette, Courteix, Leveau, Noireaux.

Membres voyants : MM. Bloch et de Traversay.

Le Conseil examine la nécessité du maintien de certaines Commissions. Il est décidé de conserver la *Commission des Maisons de Repos*, qui est constituée ainsi :

Courteix, Evrat, Grillet, Leveau, Malgat, Roy (G.).

Avant de nommer les membres de la Commission de Gestion, le Conseil examine quel doit être le rôle de cet organisme. Il est entendu que les trois commissaires à la gestion sont les intermédiaires entre les camarades usagers de la Maison, le gérant et le

Bureau. Les ordres ne devront être donnés que par le Président et le Secrétaire général.

Plusieurs suggestions sont faites au sujet de la bonne marche de notre Maison et la *Commission de Gestion* est ainsi constituée :

Bardoux, Céré-Labourdette, Courteix.

Amblard et Guillaum restent délégués à la *Propagande*.

La liste des Commissions est définitivement fixée ainsi, celle du Livre Parlé étant remplacée par le Comité du Livre Parlé où sont délégués cinq membres de l'Union ; celles des Assurances et des Travaux de la Maison sont considérées comme étant à l'expiration de leur mandat.

Lecture est donnée des demandes d'adhésion de :

MERSENNE (Victor), 20, rue Choplin, Loué (Sarthe), 100 %, article 10, titre définitif, carte du combattant.

NOÉ (Eugène), 45, rue du Marais, Tressin, par Chereng (Nord), 100 %, article 10, titre définitif, carte du combattant.

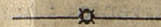
Ces camarades remplissant les conditions sont admis en qualité de membres titulaires de l'U.A.G.

M. Micaud, maire du Taillant (Gironde), ancien combattant, aveugle sans pension, est accepté par le Conseil comme membre associé, en application de l'article 3 des statuts.

Le Bureau et la Caisse Fraternelle soumettent au Conseil une proposition d'attribution d'indemnité supplémentaire au camarade V..., qui a eu à supporter d'énormes dépenses occasionnées par la maladie de membres de sa famille. Le Conseil vote une somme de 2.500 francs.

Sur proposition du Président, les membres de la Commission des Finances acceptent de souscrire pour une somme de 100.000 fr. à l'émission de Bons de la Caisse des Pensions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 15.



PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 29 mai 1937

La séance est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de Conan.

Sont présents : Conan, Guillam, L'Evesque, Bardoux, Bois, Céré-Labourdette, Courteix, Evrat, Favret, Grillet, Izaac, Lauté, Leveau, Malgat, Muller.

Excusés : Amblard, Bertrand, Bloncourt, Brusson, Cabasson, Derunder, Fauvel, Laffargue, Lagarde, Nicolaï, Noireaux, Robert (M.), Roy (G.), Satgé, Scapini.

Ont donné leurs pouvoirs :

A *Amblard* : Brusson, Nicolaï.

A *Favret* : Cabasson, Laffargue.

A *Noireaux* : Derunder.

Assistaient également à la séance, les camarades : Berthet, Detoc, Gauch, Giroir, Mathieu, Perroux, Roget, Rousseau, Saillot.

Constitution du Bureau. Le Conseil était appelé à élire deux administrateurs pour compléter la constitution du Bureau.

Trente enveloppes ont été reçues.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 30. Ont obtenu : Leveau, 16 voix; Izaac, 12 voix; Lauté, 10 voix; Noireaux, 8 voix; Bois, 5 voix; Favret, 5 voix; Scapini, 2 voix; Bloncourt, 1 voix; Nicolaï, 1 voix.

En conséquence, Leveau et Izaac sont nommés membres du Bureau.

Le Président indique la constitution définitive du Bureau : Président : Conan; Vice-Présidents : Guillam, Izaac, Leveau; Secrétaire général : Amblard.

Leveau, membre de différentes Commissions, est remplacé par : Bois à la *Caisse Fraternelle* et à la Commission des *Maisons de Repos*, et par *Lauté* à la Commission des *Finances*.

A la Commission de *Gestion*, *Favret* remplace le camarade *Bardoux*.

Le Conseil d'administration donne pleins pouvoirs à son Trésorier, M. Gaston L'Evesque, ou à son défaut à M. Oscar Bloch,

Trésorier adjoint, à l'effet de toucher le remboursement de tous titres amortis, effectuer tous emplois et remplois, soit de fonds ayant nature de capitaux, soit de fonds ayant nature de revenus, donner tous ordres de Bourse à cet égard, signer toutes souscriptions.

Conan et Favret mettent le Conseil au courant d'une démarche qu'ils ont faite avec les Associations intéressées auprès du ministre des Pensions au sujet de l'extension du Statut.

A la suite de la déclaration du ministre des Finances, indiquant l'impossibilité d'allouer aucun crédit pour cette extension, le ministre des Pensions a fait connaître les conversations qu'il avait eues avec son collègue des Finances, pour essayer de dégager certains crédits.

Le Conseil sera tenu au courant de la suite des démarches.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

Notre camarade Brusson ayant omis de joindre à son dernier compte rendu la situation financière de sa Régionale, nous prie de l'insérer dans ce Bulletin :

SITUATION FINANCIÈRE
DE LA RÉGIONALE DE BORDEAUX

	Recettes	Dépenses
Report du solde.....	1.378 65	
30/12/36. Bénéfice représentation Agen et Bordeaux	2.745 45	
23/3/37. Don Graterolle	50 »	
10/11/36. Frais réunion versés à M. Laugt..		300 »
Fleurs 11 novembre		60 »
4/1/37. Envoi à Gallis.....		500 »
	4.174 10	860 »
Solde approuvé à l'Assemblée du 18 avril.....		3.314 10

AVIS DIVERS

Mme Jeanty-Carjat, présidente-fondatrice de « Pour Eux », souffrante tout cet hiver, n'a pu organiser de concerts comme d'habitude et s'en excuse auprès de ses chers filleuls, qu'elle s'empressera de convoquer dès qu'il lui sera possible de les réunir.

A NOS CAMARADES DE FRANCEVILLE

Les maisons suivantes nous informent qu'elle consentent à nos camarades une remise de 5 % sur les achats effectués par eux dans leurs magasins :

M. A. Lebreton, pâtisserie, épicerie, repas, apéritifs, « La Rose-raie », avenue de Paris, Merville-Franceville-Plage (Calvados).

M. R. Anne, boucherie normande, Grande-Rue Troarn, Marché de Franceville.

A VENDRE

Blanchisserie avec maison bien située, à Coutainville-Plage (face à la place), quatre pièces et grand grenier, puis sous-sol servant de blanchisserie, matériel moderne. La superficie de cette propriété est de 300 mètres carrés.

Pour tous renseignements, s'adresser à notre camarade Leriche, chez Mme Veuve Ruffin, 1, rue du Fort, à Rueil (Seine-et-Oise).

Dame seule, veuve de guerre, de bonne éducation, prendrait en pension, dans sa propriété de campagne, au bon air, un Aveugle de Guerre bien élevé pour lui donner des soins, lui faire la lecture et lui être très dévouée.

Ecrire : Mme Vve Desombres, Villa Les OEilletés, chemin Vicinal, 108, Montpellier (Hérault).

Le camarade Polette offre son apéritif « Valmya », genre Porto, à 11 francs le litre par 10 litres et 12 fr. 50 par 5 litres. Franco domicile.

Adresser les commandes à : M. Polette, 42, rue de Dantzig, Paris (15^e).

DONS AVEC AFFECTATION SPÉCIALE

POUR LA

“ MAISON DES AVEUGLES DE GUERRE ”

Département Haute-Saône, 66 fr. 50. — Département des Hautes-Pyrénées, 71 fr. 50. — M. Sabatier d'Espeyran, Paris, 100 fr.

LISTE DES DONATEURS

Mme Wattelet, Champigny-sur-Marne, pour huit camarades ayant eu leur pension supprimée, 400 fr. — Mme Condamin, Paris, 6 fr. — M. Lejeune, expert-comptable, Paris, 400 fr. — Anonyme, 47 fr. — Mme Cayrefourcq, Orthez (Basses-Pyrénées), 20 fr. — Protection et bonne santé de notre famille, 300 fr.

Tableau d'Honneur

IZAAC, Président honoraire.
SCAPINI, Président honoraire.
BOURGUIGNON, Secrétaire général honoraire.
FAVRET, Secrétaire général honoraire.
CONAN, Secrétaire général honoraire.
AMBLARD, Secrétaire général honoraire.



Conseil d'Administration

Président : CONAN.

Vice-Présidents : GUILLAM, IZAAC, LEVEAU.

Secrétaire général : AMBLARD.

Trésorier : Gaston L'EVESQUE.

Membres : BARDOUX, BERTRAND, BLONCOURT, BOIS, BRUSSON, CABASSON, CÉRÉ-LABOURDETTE, COURTEIX, DERUNDER, EVRAT, FAUVEL, FAVRET, GRILLET, LAFFARGUE, LAGARDE, LAUTÉ, MALGAT, MULLER, NICOLAS, NOIREAUX, ROBERT (Maurice), ROY (Georges), SATGÉ, SCAPINI.



Comité d'Action

Mlle Arbel, *Vice-Présidente honoraire*.

M. Auterbe.

M. Bloch.

Mme du Bos;

Mme Broquin;

M. de Chaumont-Quitry;

M. Chepfer;

Mme Chevallier;

Mme Contamin

M. Iweins.

Mlle Jalaguiet;

Mme L'Evesque.

Mme Lévy-Weis;

M. Mayer;

Mme Meyer;

M. de Traversay;

Colonel de Traversay.

1897
1898
1899
1900
1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000

TABLE DES MATIÈRES



1900
1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000

TABLE DES MATIÈRES

1900
1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000